

M. Botella

O = Navre

C : J. Duhan

P. Pedrosa

0554 649112

**SPPPI**

SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES

**ESTUAIRE DE L'ADOUR**

**MAIRIE DE BOUCAU**  
REÇU  
LE 10 JUIL. 2001

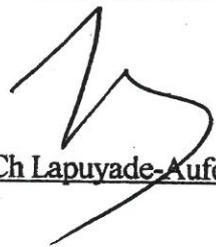
Bordeaux, le 4 juillet 2001

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du 16 mai 2001.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

P/Le secrétaire



Ch Lapuyade-Aufoo

- Euhltas Nervo / ~~Boucau~~  
- Chanier, Foye et Adour



**SPPPI**  
**SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES**  

---

**ESTUAIRE DE L'ADOUR**

**Compte-rendu de la réunion plénière du 16 mai 2001**  
**à la Mairie d'Anglet,**

**Assistaient à la réunion :**

Monsieur AMIEL	DRIRE
Monsieur AURIAULT	Ville de Bayonne
Monsieur BAREILLE	Université de PAU
Madame BEOBIDE	Mairie d'Anglet
Madame CANTON	ADALA
Monsieur CAPDEPUY	RENO
Monsieur CHAPRIER	Raffinerie du Midi – Boucau
Monsieur CLAVERIE	CADE
Monsieur COADOU	ADRAA
Monsieur COLIBEAU	CCI Bayonne
Monsieur CONSEJO	Mairie d'Anglet
Monsieur COURAU	Mairie de Bayonne
Madame COURREGES	CA-BAB
Monsieur CURUCHET	Mairie de Bayonne
Madame DEQUEKER	Mairie d'Anglet
Monsieur DREVET	Sous-Préfecture de Bayonne
Monsieur DUCOS	TotalFinaElf
Madame DUHART	Mairie du Boucau
Monsieur ENGEL	ADA
Madame EYMERALT-SAGASPE	CCI Bayonne
Monsieur FAGES	DDE
Monsieur FARGUES	DDASS 64
Monsieur FIGURA	DDE-CQEL
Madame FONTENAS	Mairie de Tarnos
Monsieur FORTIN	RENO
Monsieur IVANDEKICS	LBC-ADIUPB
Monsieur IZAC	MAISICA
Monsieur LA PRAIRIE	DDE 64
Monsieur LAMBERT	Ville d'Anglet

J:\USERS\ENV\Environnement\S3PI\ADOUR\CR\mai-2001.dot



Monsieur Villenave, Maire d'Anglet, accueille les participants.

Le président ouvre la séance.

### **Rapport intermédiaire sur l'étude de la qualité des eaux de l'Adour, par M. Barreille UPPA**

En préambule à l'exposé de M. Barreille, M. La Prairie rappelle le contexte dans lequel cette étude a été entreprise. L'étude menée actuellement par l'équipe de l'UPPA, et qui durera 3 ans, fournira l'état de référence de la qualité des eaux de l'estuaire : identifiant les principaux polluants et leurs sources, elle débouchera sur la mise en place d'un réseau de mesure pérenne.

Il s'agit de mettre à disposition des décideurs ainsi que de toute personne sensible aux questions environnementales sur l'estuaire des données objectives sur le niveau de pollution et sur son évolution. Ces données permettront de juger des actions à entreprendre et d'en apprécier les effets.

Il ne sera pas rendu compte ici de l'exposé forcément très technique de M. Barreille : les transparents présentés en appui de celui-ci sont joints en annexe et pour ceux qui souhaiteraient en prendre connaissance, le rapport préliminaire est consultable sur le site de la DRIRE\*.

Des nombreuses questions et remarques ont fait suite à cette présentation. En particulier Mme Fontenas, maire de Tarnos a tenu à indiquer que sans attendre que cette étude soit lancée de nombreuses travaux d'assainissement ont été entrepris sur l'estuaire et que d'autres sont en cours de réalisation. Monsieur Villenave, Maire d'Anglet, pour sa part, soulignait tout l'intérêt qu'il y aura à disposer d'un tel outil d'aide à la décision.

### **Le plan de sécurité portuaire : avancée des travaux, par M. La Prairie, DDE64**

M. La Prairie rappelle que le choix de la société en charge de son élaboration a été décidé comme cela a déjà été annoncé au comité de suivi ainsi qu'en séance du SPPPI. Il indique en réponse à une question sur le risque généré par les bateaux que celui-ci sera évidemment pris en compte. A cette occasion M. Drevet, Sous-Préfet de Bayonne, souligne le rôle indispensable de l'Etat dans le domaine de la sécurité : il rappelle les mesures qui viennent d'être prises, à la suite des catastrophes maritimes récentes, pour renforcer les contrôles des navires.

### **PPI de LBC et de Raffinerie du Midi : campagne d'information, par MM. Chaprier et Ivandekics**

L'information du public sur les PPI de LBC et de Raffinerie du Midi aura lieu le 25 juin à 19 H à la mairie du Boucau. Une plaquette d'information sera présentée à cette occasion.

M. Ivandekics ajoute que les sirènes prévues pour donner l'alerte sont actuellement à l'essai.

### **Point sur les travaux de dépollution des sites de RENO et des Forges de l'Adour, par M. Amiel, DRIRE**

*Suivi des travaux de dépollution des terrains de la Société RENO à Boucau :*

Les travaux de dépollution et de surveillance sont réglementés par l'arrêté de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques n° 00/IC/106 du 20 avril 2000.

\*[www.aquitaine.drire.gouv.fr](http://www.aquitaine.drire.gouv.fr)



quid faire président ?

encore à s'accroître de telle sorte qu'il y a toujours un risque de le voir progressivement contraint de consacrer à son propre fonctionnement une part excessive de son activité. Il engage en conséquence les participants à réfléchir à ce problème et à s'interroger pour savoir, par exemple, si l'animation ne pourrait pas être mieux assurée par une implication plus importante des entités composant le SPPPI. Cette question pourra être réexaminée lors d'une prochaine assemblée plénière.

#### **Composition du SPPPI**

Les modifications suivantes sont approuvées :

Collège des élus : rajouter le Président du Conseil Général des Landes et celui des Pyrénées-Atlantiques

Collège industriels/opérateurs : rajouter RENO, La SNCF, les pilotes du port

Collège associations : rajouter Surf Rider et ADALA

Collège administrations : inclure le Commandant du port

En ce qui concerne la demande de l'association Val Adour sa candidature n'est pas retenue car le territoire qui est au centre de ses préoccupations ne coïncide pas avec celui du SPPPI (Il s'agit aussi d'éviter que le nombre de membre n'augmente exagérément, voir plus haut.), cependant cette association sera invitée en fonction de thèmes abordés.

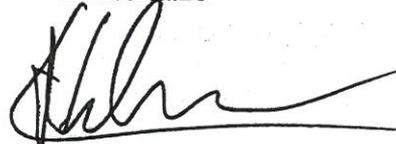
#### **Présidences des groupes eau et risques**

Les maires représentant les municipalités de l'Estuaire sont invités à proposer après concertation des candidats aux remplacements de Monsieur Jacqué, président du groupe risque qui à la suite des dernières municipales ne représente plus la mairie du Boucau au sein du SPPPI et de Monsieur La Prairie qui a exprimé son désir d'être déchargé de cette responsabilité.

#### **Questions diverses**

La prochaine réunion de l'assemblée plénière est fixée au 17 octobre 2001 à Tarnos.

Le secrétaire



C. NEBON





0 1 0 2 0 1

Pau, le 29 janvier 2001

**VALORIA**  
Assainissement  
Effluents industriels  
Valorisation des déchets

**RENO SA**  
Usine de Tarnos  
Route de la Barre  
40 220 TARNOS

N/Réf: PAUP00 0020

Objet : Suivi analytique des piézomètres du site de BOUCAU - Campagne de septembre 2000

A l'attention de Monsieur C. APDUPUY

A la demande de la société RENO SA et dans le cadre du suivi du site prévu par l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 20 Avril 2000 concernant le site RENO de BOUCAU (64), nous avons procédé à une campagne d'analyses sur les 5 piézomètres du site.

#### **A) Suivi chimique des eaux de la nappe**

Les prélèvements concernant le suivi chimique ont été réalisés par ANTEA le 6 septembre 2000, au moyen d'une pompe sur batterie, permettant le renouvellement de l'eau dans les ouvrages. Les échantillons ont été conditionnés et expédiés dans les règles de l'art, suivant les prescriptions du laboratoire. Ils ont été confiés à BRGM Analyses pour détermination des paramètres prévus au programme.

Les résultats complets d'analyses sont présentés dans le bordereau ci-joint.

On rappelle ici les principaux résultats qui sont comparés aux valeurs de constat d'impact proposées par le MATE dans son ouvrage de référence *Gestion des sites (potentiellement) pollués*. A gauche en italique se trouvent les résultats de la précédente campagne effectuée en Avril 1998. A droite en gras les résultats de la campagne de septembre 2000.





## VALORIA

Assainissement  
Effluents Industriels  
Valorisation des déchets

La très forte salinité (chlorures et sodium) de l'eau du PZ1 est confirmée. On a, compte tenu de la structure du sous-sol, une nappe captée sur cet ouvrage plus profonde et saumâtre.

Certaines anomalies constatées au niveau des piézomètres aval, concernant des ions non métalliques : nitrates, nitrites, ammonium, fluor, sulfates, sur PZ2 et dans une moindre mesure PZ3, sont confirmées.

Les anomalies en métaux au niveau du PZ2 (Arsenic, le mercure étant en baisse depuis la campagne précédente) et du PZ3 (Fer et manganèse) se retrouvent également lors de la deuxième campagne.

Enfin, on retrouve de faibles traces d'hydrocarbures non seulement au PZ4 (première campagne), mais également au PZ5, situé dans le même secteur, et dans une moindre mesure dans le PZ1 amont.

Finalement, la campagne de septembre 2000 confirme les tendances observées lors de la première campagne d'avril 1998.

### B) Suivi radiologique des eaux de la nappe

Les prélèvements et analyses ont été réalisés par ALGADE le 13 septembre 2000. Le compte rendu de l'intervention ainsi que les résultats d'analyses sont annexés au présent courrier.

Les seules variations significatives constatées depuis la première campagne concernent les concentrations en Ra 226 dans l'eau des piézomètres PZ1 (en amont du site et captant une nappe différente) et PZ3 (en aval d'une zone ayant reçu de la monazite).

Ces résultats doivent être conservés, afin qu'une comparaison avec les campagnes ultérieures permette de dégager des tendances significatives.

Le Chargé de projet

S. MAFFRAND

### Pièces jointes :

- ↳ Bordereau BRGM Analyses
- ↳ Compte rendu ALGADE
- ↳ Plan de situation des piézomètres



Élément	Date	PZ1	PZ2	PZ3	PZ4	PZ5
Ac228 en Bq/l	23/06/98	<0.14	<0.13	<0.17	<0.15	<0.15
	13/09/00	<0.05	<0.09	0.19	<0.05	<0.04
Ra 226 en Bq/l	23/06/98	0.06	0.03	0.07	0.06	0.07
	13/09/00	0.3	<0.02	0.72	<0.02	<0.02
U238 en mg/l	23/06/98	<0.05	0.11	<0.05	<0.05	<0.05
	13/09/00	<0.05	<0.05	0.08	<0.05	<0.05
Ra222dissous en Bq/l	23/06/98	0.8	2	1.4	2.7	1.5
	13/09/00	1.6	1.9	1.9	3.1	2





# GRS VALTECH

Réhabilitation de sites pollués  
Élimination de déchets industriels

CCI BAYONNE  
RECU  
29. MAR. 2001  
PORT de BAYONNE  
N°

Date : 29 mars 2001  
Émetteur / From : Pierre DUSSEAU  
Destinataire / To : Monsieur ROUYER  
Société / Company : CCI Bayonne  
Fax N° : 05 59 64 80 30  
Nombre de page(s) : 1

Objet : Mesures COV en sortie

Monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique, veuillez trouver ci-dessous les mesures COV en sortie réalisées conformément aux termes de l'arrêté préfectoral les 3 premiers jours de la mise en traitement :

- Mercredi 21 mars 2001 : 3 ppm
- Jeudi 22 mars 2001 : 8 ppm
- Vendredi 23 mars 2001 : 9 ppm

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre DUSSEAU  
Responsable Agence Sud-Ouest

$$C_v = \frac{M}{V} C_v(\text{ppm})$$

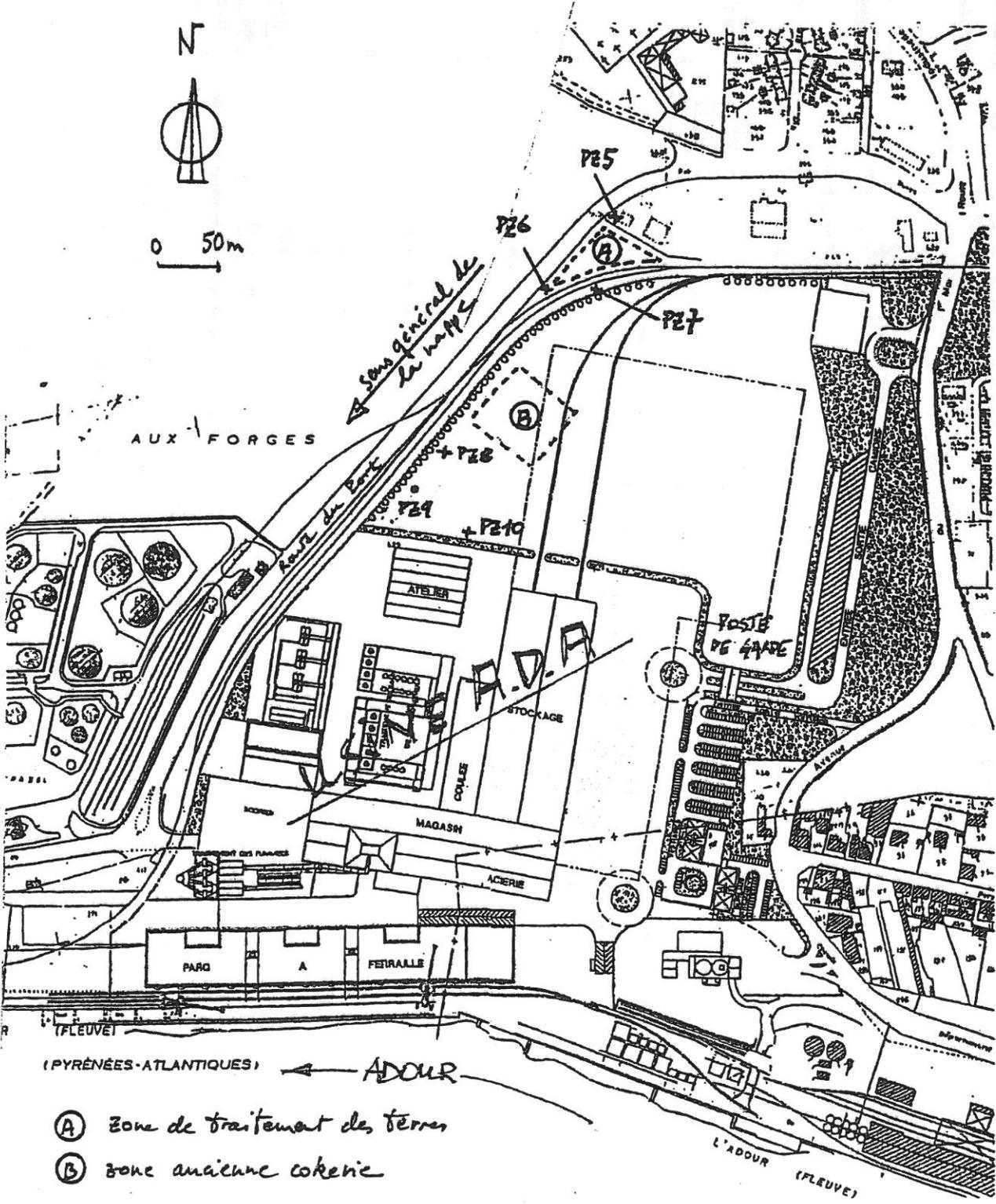
COV exprimé en équivalent CH<sub>4</sub>  $\frac{1}{V} = 0,12$



**PLAN GENERAL SITE ADA au 1 / 5000<sup>ème</sup>**



0 50m



(PYRÉNÉES-ATLANTIQUES) ← ADOUR

- Ⓐ Zone de traitement des terres
- Ⓑ Zone ancienne cokerie



### 3 - RESULTATS - INTERPRETATION

#### 3.1. Zone de traitement

Conformément à l'article 3.2. de l'arrêté préfectoral, les paramètres recherchés sont : les HAP

Paramètre	U.	Méthode analyse			Résultats analyses eau de nappe - 26/9/00			Valeur constat impact nappe usage non sensible
		Norme NF ou type	Limite de détection°	Précis°	PZ5 amont	PZ6 aval SO	PZ7 aval S	
• HAP France (Σ6)	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	1
. Fluoranthène	µg/l	T 90-115	0,06	±0,005	<	<	<	*
. Benzo(b)fluoranthène	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	*
. Benzo(k)fluoranthène	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	*
. Benzo(a)pyrène	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	*
. Benzo(ghi)pérylène	µg/l	T 90-115	0,05	± 0,01	<	<	<	*
. Indéno(1,2,3-cd)pyrène	µg/l	T 90-115	0,06	± 0,01	<	<	<	*
• autres HAP (USA)								
. Naphtalène	µg/l	T 90-115	0,1	±0,05	0,7	0,2	<	*
. Acénaphthylène	µg/l	T 90-115	0,25	±0,1	<	<	<	*
. Acénaphtène	µg/l	T 90-115	0,25	±0,1	<	<	<	*
. Fluorène	µg/l	T 90-115	0,25	±0,1	<	<	<	*
. Phénanthrène	µg/l	T 90-115	0,2	±0,1	<	<	<	*
. Anthracène	µg/l	T 90-115	0,05	± 0,01	<	<	<	*
. Pyrène	µg/l	T 90-115	0,1	±0,05	<	<	<	*
. Benzo(a)anthracène	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	*
. Chrysène	µg/l	T 90-115	0,01	±0,005	<	<	<	*
. Dibenz(ah)anthracène	µg/l	T 90-115	0,1	±0,05	<	<	<	*

< : inférieur / limite détection

12 : supérieur / valeur guide

\* : valeur-guide non établie

Les 6 HAP les plus toxiques, concernés par un seuil en France (Guide pour la Gestion des Sites Potentiellement Pollués – Version 2 – mars 2000 – Ministère de l'Environnement), n'ont pas été décelés lors de cette première campagne.

On ne trouve que de faibles traces du HAP le plus soluble, à un niveau correspondant au seuil de non pollution selon le référentiel québécois (0,2 µg/l).

La nappe apparaît donc comme étant de bonne qualité sur le paramètre HAP dans ce secteur, avant implantation de l'installation de traitement biologique des terres.



### 3.3. Zone ancien crassier

Conformément à l'article 4 de l'arrêté préfectoral, les paramètres recherchés sont : l'arsenic, le plomb, le cadmium, le mercure, le chrome et le zinc.

Ces paramètres ayant déjà été recherchés sur les mêmes piézomètres en 95, il nous est apparu opportun de rappeler les valeurs obtenues.

Paramètre	Méthode analyse				Résultats analyses d'eau de nappe				Valeur constat impact nappe usage non sensible
	U.	Norme NF ou technique	Limite de déteçt°	Précis°	PZ1	PZ2	PZ3	PZ4	
<b>campagne 3/8/95</b>									
Arsenic	µg/l	T 90-119	2	± 0,1	6	3	37	<	250
Plomb	µg/l	T 90-119	2	± 0,1	4	11	9	7	250
Cadmium	µg/l	T 90-119	2	± 0,1	<	<	<	<	25
Mercure	µg/l	T 90-113	0,1	± 0,1	<	<	<	<	5
Chrome 6+	µg/l	T 90-043	10	± 1	<	<	<	<	*
Zinc	µg/l	T 90-119	10	± 5	nm	nm	nm	nm	10 000
<b>campagne 26/9/00</b>									
Arsenic	µg/l	T 90-119	20	± 10	330	nm	30	20	250
Plomb	µg/l	ISO 11885	10	± 1	<	nm	<	<	250
Cadmium	µg/l	ISO 11885	2	± 1	<	nm	<	<	25
Mercure	µg/l	T 90-113	1	± 0,5	<	nm	<	<	5
Chrome	µg/l	ISO 11885	5	± 1	11	nm	5	<	250
Zinc	µg/l	T 90-119	10	± 5	nm	nm	nm	nm	10 000

< : inférieur / limite détection

12 : supérieur / valeur guide

nm : non mesuré

\* : valeur guide non établie

On observe la permanence de l'arsenic, avec une teneur dépassant la valeur de constat d'impact selon le référentiel français actuel (Guide pour la Gestion des Sites Potentiellement Pollués - Version 2 - mars 2000 - Ministère de l'Environnement) sur le piézomètre 1.

Nous notons toutefois que l'acidification de l'échantillon (non réalisée sur la campagne de 1995) a pu provoquer la minéralisation de matières en suspension et augmenter la valeur mesurée.

Les autres métaux sont indécelables ou présents à de très faibles concentrations.

On observe donc une situation globalement satisfaisante, avec un impact localisé en un point sur un paramètre, indicateur de l'activité des anciennes Forges, caractérisée par la mise en dépôt conjointe des scories et des poussières.

Compte tenu de l'absence d'usage sensible de la nappe à l'aval, ce dépassement modéré de la valeur guide est sans incidence.

--- oOo ---

